

Métropole Aix - Marseille - Provence

Tableau récapitulatif des subventions accordées pour les manifestations/colloques :

Organisateur	Manifestation / Colloque	Date	Subventions N-1 et N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé
Le CDE, Centre de Droit Économique GU : 2017.00923	« L'immeuble et le droit des procédures collectives », sur le campus aixois	Le 10 novembre 2017	N-1 : 8 200 € N-2 : 1 000 €	3 000 €	12 025 € Co financeurs : CD 13 : 3 000 € Dons et sponsors Crédit Agricole : 1 500 € Ressources propres CDE : 4 525 €	3 000 € Soit 24,9 % du budget prévisionnel
Le CDE, Centre de Droit Économique GU : 2017.00925	« L'intérêt de l'enfant : mythe ou réalité », sur le campus aixois	Le 5 décembre 2017	N-1 : 8 200 € N-2 : 0 €	2 000 €	8 400 € Co financeurs : CD 13 : 2 000 € Droits d'inscription : 900€ AMU : 2 500 € Ressources propres : 1 000 €	2 000 € Soit 23,8 % du budget prévisionnel
Le CEREGE, Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences et de l'Environnement,s GU : 2017.00898	« la Fête de la science 2017 », sur le campus aixois	Le 12 octobre 2017	N-1 : 17 000 € N-2 : 9 000 €	6 000 €	12 500€ Co financeurs : AMU : 2 500 € Labex OT MED : 2 000 € Labex SERENADE : 2 000 €	6 000 € Soit 48% du budget prévisionnel
Le CERIC, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires GU : 2017.00914	« La gouvernance de la mer Méditerranée : questions et évolutions contemporaines », sur le campus aixois	Du 9 au 10 novembre 2017	N-1 : 9 500 € N-2 : 9 500 €	1 500 €	9 440€ Co financeurs : Droits d'inscription : 4 940 € CD 13 : 1 500 € FDR : 1 500 €	1 500 € Soit 15,9 % du budget prévisionnel
Le CERIC, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires GU : 2017.00913	« Opportunités et menaces du numériques pour les territoires durables », sur le campus aixois	Du 30 novembre au 1 décembre	N-1 : 9 500 € N-2 : 9 500 €	2 000 €	14 913€ Co financeurs : Droits d'inscription : 3 813 € CD 13 : 2 000 € Ressources propres : 1 000 € Sponsors dons entreprises : 6 100 €	2 000 € Soit 13,4 % du budget prévisionnel
L'IHP, Institut d'Histoire de la Philosophie GU : 2017.00928	« Platon et les platonistes : traduire, interpréter, commenter », sur le campus aixois	Du 14 au 15 octobre 2017	N-1 : 0 € N-2 : 0 €	1 500 €	3 850 € Co financeurs : AMU - IHP : 1 350 € Département de philosophie : 1 000 €	1 500 € Soit 39 % du budget prévisionnel
L'ILF GERJC, Institut Louis Favoreu Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Justice Constitutionnelle GU : 2017.00906	« Justice transitionnelle et bourreaux », sur le campus aixois	Du 3 au 8 juillet 2017	N-1 : 3 500 € N-2 : 3 000 €	2 000 €	17 000 € 19 000 € en intégrant les actes du colloque parution ultérieure Co financeurs : FIR/BQR : 2 000€ Droits d'inscription : 8 000 € Org International de la francophonie : 5 000 €	2 000 € Soit 11,8 % du budget prévisionnel
L'ILF GERJC, Institut Louis Favoreu Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Justice Constitutionnelle GU : 2017.00912	« Université d'été de justice constitutionnelle », sur le campus aixois	Du 4 au 9 septembre 2017	N-1 : 0 € N-2 : 0 €	4 000 €	32 640 € 38 640€ en intégrant les actes du colloque parution ultérieure Co financeurs : FIR/BQR : 2 542€ Fondation AMU : 20 000 € Ressources propres : 6 098 €	3 500 € Soit 10,7 % du budget prévisionnel

Laboratoire de Théorie du Droit GU : 2017.00911	« Philosophie politique et morale et doctrine juridique », sur le campus aixois	Du 30 novembre au 1 décembre 2017	N-1 : 0 € N-2 : 1 000 €	2 000 €	9 000 € Co financeurs : Ressources propres : 2 500 € AMU : 2 000 € FIR : 2 500 €	2 000 € Soit 22,2 % Du budget prévisionnel
Le TDMAM, Centre de Recherches Textes et Documents de la Méditerranée Antique et Médiévale GU : 2017.00927	« La rage dans tous ses états : des approches antiques aux recherches actuelles », au Mucem Marseille	Du 28 au 29 septembre 2017	N-1 : 0 € N-2 : 0 €	2 500 €	5 365 € Co financeurs : FIR : 800 € Ressources propres : 2 065 €	2 500 € Soit 46,6 % Du budget prévisionnel
Le CAER, Centre Aixois d'Etudes Romanes GU : 2017.00955	« La chanson contemporaine : cartographie d'un genre en mutation », sur le campus aixois le 20 et le 22 et le 21 septembre à Marseille	Du 20 au 22 septembre 2017	N-1 : 1 500 € N-2 : 1 500 €	3 000 €	14 315 € Co financeurs : CD 13 : 1 820 € Droits inscription : 820 € FIR/BQR : 2 975 € AMU : 2 000 € CAER : 3 700 €	3 000 € Soit 21 % du budget prévisionnel
Le CERIC, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires GU : 2017.00954	« Deux bourses d'études, à raison de 3 000 € chacune, à deux étudiants de l'Université de Tübingen inscrits à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques », sur le campus aixois	Année universitaire 2017/2018	N-1 : 9 500 € N-2 : 8 500 €	6 600 €	6 600 €	6 000 € Soit 90,9 % du budget prévisionnel
Le CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Etudes des Littératures d'Aix-Marseille GU : 2017.00953	« Extension du domaine de la littérature », sur le campus aixois le 13 et 14 septembre et à Marseille le 15 septembre 2017	Du 13 au 15 septembre 2017	N-1 : 3 800 € N-2 : 2 800 €	3 000 €	16 926 € Co financeurs : CD 13: 4 201 € Paris III: 2 000 € Paris IV: 1 000 € Droits inscription: 1 755 € FIR/BQR: 3 000 € CIELAM: 1 970 €	3 000 € Soit 17,7 % du budget prévisionnel
La Direction au Partenariat avec le Monde Socio-économique GU : 2017.00948	« Culture et attractivité du territoire et entrepreneuriat féminin », le 13 novembre à Marseille et le 16 novembre sur le campus aixois	Les 13 et 16 novembre 2017	N-1 : 10 000 € N-2 : 5 000 €	12 000 €	54 295 € Co financeurs : CD 13 : 15 000 € Ville de Marseille : 4 000 € AMU : 23 295 €	12 000 € Soit 22,1 % du budget prévisionnel
Le LERMA, Laboratoire d'Etudes et de Recherches avec le Monde Anglophone GU : 2017.00947	« La vérité d'une vie », sur le campus aixois	Du 19 au 21 octobre 2017	N-1 : 5 000 € N-2 : 0 €	3 000 €	11 800 € Co financeurs : CD 13 : 2 500 € FIR/BQR : 2 125 € Droits inscription : 2 013 € AMU : 1 065 € LERMA : 1 097 €	3 000 € Soit 25,4 % du budget prévisionnel
Le LPCLS, Laboratoire de Psychopathologie Clinique, Langage et Subjectivité GU : 2017.00946	« Cinéma et psychanalyse : mémoire et lutte », sur le campus aixois	Du 6 au 7 octobre 2017	N-1 : 3 000 € N-2 : 3 000 €	3 000 €	11 430 € Co financeurs : CD 13 : 2 500 € Droits inscription : 1 400 € FIR/BQR : 1 180 € AUF : 2 350 € LPCLS : 1 000 €	3 000 € Soit 26,2 % du budget prévisionnel
Le SUIO, Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation GU : 2017.00945	« Forum emplois/stages 2017 », à Aix-en-Provence et à Marseille sur les sites universitaires.	Le 14 novembre 2017	N-1 : 0 € N-2 : 5 000 €	13 000 €	26 200 € Co financeurs : Droits inscription : 4 000 € AMU : 9 200 €	13 000 € Soit 49,6 % du budget prévisionnel

Le CRA, Centre de Recherches Administratives GU : 2017.00951	« La réalisation de trois études sur des thèmes d'intérêt commun et aide au fonctionnement du CRA pour un montant de 6 000 € et par ailleurs l'aide à la formation continue du DU Management et achat public et formation de 5 agents des villes membres et soutien à la création et au fonctionnement de ce DU, Diplôme Universitaire, pour un montant de 10 000 € ».	Année universitaire 2017/2018	N-1 : 17 000 € N-2 : 35 000 €	16 000 €	64 381 € Co financeurs : Ville de Marseille : 15 000 € Droits inscription : 13 381 € Contrat quadriennal : 18 000 € Subventions colloques CRA : 2 000 €	16 000 € Soit 24, 8 % du budget prévisionnel
L'IAE, Institut d'Administration des Entreprises GU : 2017.00950	« La mise en place d'un projet d'études sur le thème Attractivité de la Ville d'Aix-en-Provence, rôles et interaction entre le patrimoine, innovation et écologie ».	Année universitaire 2017/2018	N-1 : 10 000 € N-2 : 14 000 €	10 000 €	22 000 € Co financeurs : IAE : 12 000 €	10 000 € Soit 45, 4 % du budget prévisionnel
L'IUAR, Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional GU : 2017.00949	« La réalisation d'un schéma de mobilité piétonne sur la zone commerciale de Plan de Campagne, réflexion à l'implication logements/activités dans le quartier des Logissons à Venelles et accompagnement de mémoire de fin d'études ».	Année universitaire 2017/2018	N-1 : 10 500 € N-2 : 10 500 €	10 500 €	37 550 € Co financeurs : FIR/BQR : 2 000€ Droits d'inscription : 1 500 € dotation fonctionnement ministériel : 2 250 € Amu : 23 300 €	10 500 € Soit 28 % du budget prévisionnel
Le LIEU, Laboratoire Interdisciplinaire En Urbanisme GU : 2017.00952	« La mise en place d'un projet de recherche appliquée sur un thème d'intérêt commun, projet d'évolution du Plan Local d'Urbanisme, PLU, de la Ville d'Aix-en-Provence et attribution d'un prix de 500 € mandaté directement au major de promotion du Master professionnel Droit et Métiers de l'Urbanisme et de l'Immobilier ».	Année universitaire 2017/2018	N-1 : 5 000 € N-2 : 5 000 €	5 000 €	15 000 € Co financeurs : LIEU : 10 000 €	5 000 € Soit 33, 3 % du budget prévisionne
Le JCO, Magistère Journalisme et Communication des Organisations, GU : 2017.00964	« La mise en place d'un stage étudiants sur le thème « réalisation d'un plan de communication au sein de la direction des Risques du territoire du Pays d'Aix, Direction de la Mobilité » et attribution d'un prix de 500 € mandaté directement au major de promotion du Magistère.	Année universitaire 2017/2018	N-1 : 3 000 € N-2 : 3 000 €	3 000 €	68 650 € Co financeurs : Taxe d'apprentissage : 5 000 € Formation continue : 1 500 € Droits d'inscription : 59 500 €	3 000 € Soit 4,4% du budget prévisionne

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre **La Métropole Aix-Marseille-Provence**, représentée par son Conseiller délégué Enseignement Supérieur, Recherche, Santé, Monsieur Frédéric COLLART, dont le siège est situé : Le Pharo – 58 boulevard Charles Livon – 13007 Marseille.

Et **Aix-Marseille Université**, représentée par son Président, Monsieur Yvon BERLAND, dont le siège est situé 58, Boulevard Charles Livon - 13007 Marseille, ci-après dénommée "Aix-Marseille Université".

Il est convenu ce qui suit.

Article 1 : Objet

1.1 - Contexte.

Les axes prioritaires du partenariat avec Aix-Marseille Université portent sur la valorisation du travail des équipes universitaires et de recherche et des travaux étudiants, dans le cadre de colloques ou manifestations analogues.

Aix-Marseille Université organise des évènements « grand public » permettant de favoriser le rayonnement et la reconnaissance de la recherche sur le territoire Aix-Marseille ainsi que des colloques visant à soutenir et à valoriser le travail des équipes universitaires et les travaux des étudiants.

1.2 – Nature des projets.

1.2 1 « Colloques et Manifestations »

- « L'immeuble et le droit des procédures collectives », le 10 novembre 2017, organisé par le CDE, Centre de Droit Économique,
- « L'intérêt de l'enfant : mythe ou réalité », le 5 décembre 2017, organisé par le CDE, Centre de Droit Économique,
- « la Fête de la science 2017 », le 12 octobre 2017, organisé par le CEREGE, Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences et de l'Environnement,
- « La gouvernance de la mer Méditerranée : questions et évolutions contemporaines », du 9 au 10 novembre 2017, organisé par le CERIC, Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires,

- « Opportunités et menaces du numérique pour les territoires durables », du 30 novembre au 1 décembre 2017, organisé par le CERIC, Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires,
- « Platon et les platonistes : traduire, interpréter, commenter », du 14 au 15 octobre 2017, organisé par l'IHP, Institut d'Histoire de la Philosophie,
- « Justice transitionnelle et bourreaux », du 3 au 8 juillet 2017, organisé par l'ILF GERJC, Institut Louis Favoreu Groupe d'Études et de Recherches sur la Justice Constitutionnelle,
- « Université d'été de justice constitutionnelle », du 4 au 9 septembre 2017, organisé par l'ILF GERJC, Institut Louis Favoreu Groupe d'Études et de Recherches sur la Justice Constitutionnelle,
- « Philosophie politique et morale et doctrine juridique », du 30 au 1 décembre 2017, organisé par le Laboratoire de Théorie du Droit,
- « La rage dans tous ses états : des approches antiques aux recherches actuelles », du 28 au 29 septembre 2017, organisé par le TDMAM, Centre de Recherches Textes et Documents de la Méditerranée Antique et Médiévale,
- « Espaces de la chanson contemporaine : cartographie d'un genre en mutation », du 20 au 22 septembre 2017, organisé par le CAER, Centre Aixoise d'Études Romanes,
- « Deux bourses d'études, à deux étudiants de l'Université de Tübingen inscrits à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques », année universitaire 2017/2018, organisées par le CERIC, Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires,
- « Extension du domaine de la littérature », du 13 au 15 septembre 2017, organisé par le CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Études des Littératures d'Aix-Marseille,
- « Culture et attractivité du territoire et entrepreneuriat féminin », respectivement les 13 et 16 novembre 2017, organisées par la Direction du Partenariat avec le Monde S Socio-économique,
- « La vérité d'une vie », du 19 au 21 octobre 2017, organisé par le LERMA, Laboratoire d'Études et de Recherches sur le Monde Anglophone,
- « Cinéma et psychanalyse : mémoire et lutte », du 6 au 7 octobre 2017, organisé par le LPCLS, Laboratoire de Psychopathologie Clinique, Langage et Subjectivité,
- « Forum emplois/stages 2017 » le 14 novembre 2017, organisée par le SUIO, Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation.

1.2 2 « Attributions de Prix »

Remise des prix de la Métropole, au profit des étudiants récipiendaires désignés par AMU Aix-Marseille Université comme suit :

- 500 € directement à l'étudiant major de promotion du Master 2 Recherche Droit Economique, année universitaire 2016/2017, désigné par la Faculté de Droit et de Science Politique,
- 500 € directement à l'étudiant major de promotion du Master 2 professionnel Environnement, Sécurité et Qualité de l'Entreprise, année universitaire 2016/2017, désigné par la Faculté de Droit et de Science Politique,
- 750 € directement à l'étudiant ayant présenté la meilleure thèse portant sur un thème intéressant les grands problèmes émergents de droit privé ou public, année universitaire 2016/2017, désigné par la Faculté de Droit et de Science Politique,
- 500 € directement à l'étudiant major de promotion du « Master 2 droit et fiscalité de l'entreprise », année universitaire 2016/2017, désigné par le Centre d'Études Fiscales et Financières,
- 500 € directement à l'étudiant major de promotion du « Magistère 3 droit, fiscalité et comptabilité », année universitaire 2016/2017, désigné par le Centre d'Études Fiscales et Financières.

Article 2 : Les engagements d'Aix-Marseille Université

Aix-Marseille Université s'engage à associer la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'ensemble des actions de promotion de ces événements et en particulier :

- Présence du logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur l'ensemble des supports de communication présentant la manifestation (plaquettes, affiches, dossier de presse).
- Mention de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans les communiqués de presse de présentation de la manifestation.
- Présence de la Métropole Aix-Marseille-Provence lors de la manifestation par le biais d'outils de promotion (plaquettes, supports divers...).

Article 3 : Engagements de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Le budget total prévisionnel des colloques :

- « L'immeuble et le droit des procédures collectives », organisé par le CDE : 12 025€
- « L'intérêt de l'enfant : mythe ou réalité », organisé par le CDE : 8 400€.
- « la Fête de la science 2017 organisé par le CEREGE : 12 500€.

- « La gouvernance de la mer Méditerranée : questions et évolutions contemporaines organisé par le CERIC : 9 440€
- « Opportunités et menaces du numériques pour les territoires durables », organisé par le CERIC : 14 913€
- « Platon et les platonistes : traduire, interpréter, commenter », organisé par l'IHP : 3 850€
- « Justice transitionnelle et bourreaux », organisé par l'ILF GERJC : 17 000€ et 19 000€ en prenant en compte les actes du colloque.
- « Université d'été de justice constitutionnelle », organisé par l'ILF GERJC : 32 640€ et 38 640€ en prenant en compte les actes du colloque.
- « Philosophie politique et morale et doctrine juridique », organisé par le Laboratoire de Théorie du Droit : 9 000€
- « La rage dans tous ses états : des approches antiques aux recherches actuelles, organisé par le TDMAM : 5 365€
- « Espaces de la chanson contemporaine : cartographie d'un genre en mutation », organisé par le CAER : 14 315€
- « Deux bourses d'études, à raison de 3 000 € chacune, à deux étudiants de l'Université de Tübingen inscrits à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques », organisées par le CERIC : 6 600€
- « Extension du domaine de la littérature », organisé par le CIELAM : 16 926€
- « Culture et attractivité du territoire et entrepreneuriat féminin », organisés par la Direction du Partenariat avec le Monde Socio-économique : 54 295€
- « La vérité d'une vie », organisé par le LERMA : 11 800€
- « Cinéma et psychanalyse : mémoire et lutte », organisé par le LPCLS : 11 430€
- « Forum emplois/stages 2017 » organisé par le SUIO : 26 200€

Dans le cadre de l'accompagnement de ces événements, la Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé de participer à hauteur de :

- 3 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « L'immeuble et le droit des procédures collectives ».
- 2 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « L'intérêt de l'enfant : mythe ou réalité ».
- 6 000 € pour l'aide à l'organisation de « la Fête de la science 2017 ».
- 1 500 € pour l'aide à l'organisation du colloque « La gouvernance de la mer Méditerranée : questions et évolutions contemporaines ».
- 2 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Opportunités et menaces du numériques pour les territoires durables ».
- 1 500 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Platon et les platonistes : traduire, interpréter, commenter ».
- 2 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Justice transitionnelle et bourreaux».
- 3 500 € pour l'aide à l'organisation de la manifestation « Université d'été de justice constitutionnelle ».
- 2 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Philosophie politique et morale et doctrine juridique ».

- 2 500 € pour l'aide à l'organisation du colloque « La rage dans tous ses états : des approches antiques aux recherches actuelles ».
- 3 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Espaces de la chanson contemporaine : cartographie d'un genre en mutation »,
- 6 000 € pour l'attribution dans le cadre d'un partenariat interuniversitaire entre les Universités de Tübingen et Aix-Marseille Université de « deux bourses d'études, à raison de 3 000 € chacune, à deux étudiants de l'Université de Tübingen inscrits à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques »,
- 3 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Extension du domaine de la littérature »,
- 12 000 € pour l'aide à l'organisation de deux journées dans le cadre de la Semaine AMU Entreprises, SAE, sur les thèmes « Culture et attractivité du territoire et entrepreneuriat féminin »,
- 3 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque sur le thème « La vérité d'une vie »,
- 3 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque sur le thème « Cinéma et psychanalyse : mémoire et lutte »,
- 13 000 € pour l'aide à l'organisation de la manifestation sur le thème « Forum emplois/stages 2017 »

Article 4 - Modalités de paiement

« Colloques et Manifestations » :

A l'issue de chaque opération, la subvention correspondante sera versée à Aix-Marseille Université en une seule fois après confirmation de sa réalisation.

« Attributions de Prix »

Les prix seront versés directement sur les comptes des bénéficiaires dès transmission des noms des lauréats et de leur Rib par AMU.

Article 5 - Contrôle et suivi

Dans l'année qui suit chaque manifestation, Aix-Marseille Université s'engage à fournir un bilan moral et financier de celle-ci, état récapitulatif des dépenses signés par son représentant légal et par son comptable public qui certifie leur prise en charge dans sa comptabilité ainsi que leur règlement.

Il est rappelé que si le montant des dépenses afférentes à l'action subventionnée est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la Métropole ne sera pas réévaluée ; à contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, sa participation pourra être recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées.

Article 5 – Durée

La présente convention est consentie pour la durée nécessaire à l'exécution de leurs obligations par chacune des parties.

Article 6 – Reversement - Résiliation

En cas de force majeure ou de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit, sans indemnité ou dédommagement, par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La subvention ou partie de subvention non utilisée, sera restituée en cas de non-respect des obligations mises à la charge d'Aix-Marseille Université.

Article 7 – Responsabilité

L'aide financière apportée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, aux opérations ne peut entraîner sa responsabilité à aucun titre, que ce soit pour un quelconque fait ou risque préjudiciable au bénéficiaire, pouvant survenir en cours d'exécution.

Article 8 - Règlement des litiges

En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. A défaut d'accord amiable, le tribunal administratif de Marseille sera compétent pour connaître le litige.

Fait à Marseille,
En trois exemplaires originaux.

Le Conseiller délégué Enseignement
Supérieur, Recherche, Santé
Métropole Aix-Marseille-Provence

Le Président d'Aix-Marseille Université

Frédéric COLLART

Yvon BERLAND

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00923

Établissement : Aix-Marseille Université, Centre de Droit Economique, CDE.
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Cyril Bloch/Fabrice Rizzo

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	non
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 3 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix-en-Provence, Institut Régional d'Enseignement Notarial

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'une manifestation nationale sur le thème « l'immeuble et le droit des procédures collectives », le 10 novembre 2017, à l'Institut Régional d'Enseignement Notarial, territoire d'Aix. L'objectif de cette manifestation est de réduire les difficultés suscitées par la confrontation du droit immobilier et du droit des procédures collectives, d'aider les entreprises en difficulté par la proposition d'outils et de solutions pour les soutenir et les épauler dans la gestion des copropriétés, beaux commerciaux ou ruraux. Les thèmes abordés porteront, entre autres, sur la construction de l'immeuble et le sort des garanties, les différentes formes de gestion de l'immeuble, les problèmes liés à la vente de l'immeuble. À cette occasion seront réunis 155 participants et 22 intervenants, professionnels du droit et du chiffre, notaires, avocats, experts financiers et comptables, mandataires judiciaires.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 12 025€
Subvention demandée : 3 000€
Subvention proposée : 3 000€ soit 24, 9% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 4/07/2017

Favorable :	<u>Commentaires</u> : ce colloque est organisé en partenariat avec l'Institut du Droit des Affaires, AMU, et avec le Centre Patrimoine et Entreprise de l'Université Pascal Paoli de Corse.
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable	Négatif	<u>Commentaires</u> :
-----------	---------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00925

Établissement : Aix-Marseille Université, Centre de Droit Economique, CDE.
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Cyril Bloch/Fabrice Rizzo

<u>Chiffres clés au 31/12/2016 :</u>	<u>Relation avec la Métropole:</u>	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	non
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 2 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix-en-Provence, Faculté de droit campus Aix

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'un colloque « L'intérêt de l'enfant : mythe ou réalité », le 5 décembre 2017.

L'objectif de cette manifestation est de s'interroger sur la notion intérêt de l'enfant, qui est une expression juridique consacrée dont les contours sont néanmoins flous, mais encore sur sa réalité pratique. Cette journée fera intervenir essentiellement des juristes mais aussi s'ouvrira à la pédopsychiatrie et à la sociologie. Les différentes branches du droit seront représentées mais également une vision européenne et internationale.

À cette occasion seront réunis 150 participants et 19 intervenants.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 8 400€

Subvention demandée : 2 000€

Subvention proposée : 2 000€ soit 23,8 % du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 4/07/2017

Favorable :	<u>Commentaires</u> : le thème abordé par ce colloque est d'actualité et balaie les différents aspects de l'intérêt de l'enfant en mêlant des intervenants qui viennent de divers horizons.
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable	Négatif	<u>Commentaires</u> :
-----------	---------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00898

Établissement : Aix-Marseille Université, Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences de l'Environnement, CEREGE.

Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Nicolas Thouveny

<u>Chiffres clés au 31/12/2016 :</u>	<u>Relation avec la Métropole:</u>	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 6 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix-en-Provence, Technopole de l'Arbois.

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'ateliers/animations/conférences dans le cadre de la manifestation nationale Fête de la Science, sur le thème « Fête de la Science de l'Arbois », le 12 octobre 2017, sur le site du Technopole de l'Arbois.

L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser les scolaires et le grand public à l'environnement, à la recherche sur l'environnement durable ainsi que d'assurer la diffusion et vulgarisation de la culture scientifique.

À cette occasion seront réunis 700 participants (scolaires et grand public) et 120 intervenants.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 12 500€

Subvention demandée : 6 000€

Subvention proposée : 6 000€ soit 48% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 4/07/2017

Favorable :

Commentaires : cette année est marquée par les thèmes des sciences de l'environnement terrestre, domaines dans lesquels la métropole est positionnée parmi les centres les plus réputés à l'échelle internationale en raison des synergies entre différents organismes de recherche d'AMU, du CNRS, l'INRA, l'IRSTEA, le Muséum d'Aix en Provence...

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif

Commentaires :

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00914

Établissement : Aix-Marseille Université, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires, CERIC
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Nathalie Rubio

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 1 500€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix-en-Provence campus Schuman

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'une manifestation internationale sur le thème « la gouvernance de la mer Méditerranée. Questions et évolutions contemporaines », du 9 au 10 novembre 2017, sur le campus aixois. L'objectif de cette manifestation est de favoriser les échanges transversaux entre juristes internationalistes, environnementalistes, européenistes, politistes, historiens et sociologues pour contribuer à la réflexion sur la mer Méditerranée. Les thèmes abordés porteront, entre autres, sur la juridictionnalisation de l'espace marin méditerranéen, mer et activités humaines, mer et sécurité.

À cette occasion seront réunis 260 participants et 22 intervenants

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 9 440€

Subvention demandée : 1 500€

Subvention proposée : 1 500€ soit 15, 9% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 4/07/2017

Favorable :	<u>Commentaires :</u> la manifestation est organisée en partenariat avec Sciences Po Aix.
-------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires :</u>
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00913

Établissement : Aix-Marseille Université, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires, CERIC
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Nathalie Rubio

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 2 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix-en-Provence campus Schuman

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'une manifestation internationale sur le thème « Opportunités et menaces du numérique pour des territoires durables », du 30 novembre au 1 décembre 2017, sur le campus aixois. L'objectif de cette manifestation est de s'interroger sur le rôle du numérique pour des territoires durables. Le numérique peut en effet contribuer à concevoir et expérimenter des usages et pratiques co-responsables, porteuses de solutions pour répondre aux défis de notre temps. Les thèmes abordés porteront, entre autres, sur le big data et data center opportunités ou catastrophes pour le territoire, évolution numérique révolution participative ou risque anti démocratique. À cette occasion seront réunis 100 participants et 23 intervenants.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 14 913€

Subvention demandée : 2 000€

Subvention proposée : 2 000€ soit 13, 4% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 4/07/2017

Favorable :	<u>Commentaires :</u> cette troisième rencontre est organisée en partenariat avec l'Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable, IRFEDD.
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

<p>Favorable Négatif</p>	<u>Commentaires :</u>
-------------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00928

Établissement : Aix-Marseille Université, Institut d'histoire de la philosophie, HIP.
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Alonso Tordesillas

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	non
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 1 500€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix-en-Provence, faculté ALLSH.

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation du colloque « Platon et les platonistes : traduire, interpréter, commenter », du 14 au 15 octobre 2017.

L'objectif de cette manifestation est de développer une réflexion sur la nature, la fonction et la valeur des trois procédés d'approche du texte que sont la traduction, l'interprétation et le commentaire pour mieux comprendre les modalités de réappropriation et de transmission de la pensée platonicienne.

À cette occasion seront réunis 120 participants et 11 intervenants

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 3 850€

Subvention demandée : 1 500€

Subvention proposée : 1 500€ soit 39% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 4/07/2017

Favorable :	<u>Commentaires</u> : la manifestation est organisée dans le cadre d'une collaboration franco-italienne et d'un partenariat en cours de finalisation avec l'université de Milan. L'objectif est d'accroître le rayonnement d'AMU sur la scène universitaire internationale et d'amplifier le dynamisme scientifique des équipes.
-------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires</u> :
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017_00906

Établissement : Aix-Marseille Université, Institut Louis Favoreu, ILF
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Xavier Philippe

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	non
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 2 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix-en-Provence campus Schuman

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'un colloque international sur le thème « justice transitionnelle et bourreaux », du 3 au 8 juillet 2017, sur le campus aixois.

L'objectif de cette manifestation est de tenter de comprendre comment des personnes ordinaires peuvent se transformer en bourreaux dans le cadre de meurtres de masse. Les thèmes abordés porteront sur la fabrication des bourreaux, leur responsabilité et leur réhabilitation.

À cette occasion seront réunis 30 participants et 12 intervenants.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 17 000€ - 19 000€ en intégrant les actes du colloque qui feront l'objet d'un financement à part.

Subvention demandée : 2 000€

Subvention proposée : 2 000€ soit 11,8% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 4/07/2017

Favorable :	<u>Commentaires</u> : cette 4 ^{ème} édition, réalisée en alternance avec l'Université de Pau et Pays de l'Adour et Aix-Marseille Université, s'accompagnera d'une visite du Camp des Milles.
-------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires</u> :
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00912

Établissement : Aix-Marseille Université, Institut Louis Favoreu, ILF
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Xavier Philippe

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	non
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 4 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix-en-Provence campus Schuman

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'une manifestation internationale sur le thème « université d'été 2017 de justice constitutionnelle », du 4 au 9 septembre 2017, sur le campus aixois.

L'objectif de cette manifestation est d'associer et d'intégrer les jeunes chercheurs internationaux aux travaux de recherche sur la justice constitutionnelle, conformément à la volonté de Louis Favoreu. Les thèmes abordés porteront, entre autres, sur le juge constitutionnel face aux transformations de la démocratie et les méthodes et techniques de l'interprétation des normes par le juge constitutionnel.

À cette occasion seront réunis 120 participants et 39 intervenants, 20 nationalités représentées, étudiants/doctorants, juges aux cours constitutionnelles, juges à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, président de Conseil d'État, avocats généraux auprès de la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 32 640€ - 38 640€ en intégrant les actes du colloque qui feront l'objet d'un financement à part.

Subvention demandée : 4 000€

Subvention proposée : 3 500€ soit 10,7% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 4/07/2017

Favorable :	<u>Commentaires</u> : cette 1 ^{ère} université d'été intégrera une table ronde internationale et un cours international de justice constitutionnelle mis en place depuis 1985, réunissant universitaires et praticiens. La participation plus active des jeunes enseignants chercheurs permettra de diffuser une culture scientifique d'excellence et de renforcer les réseaux internationaux de recherche.
-------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires</u> :
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00911

Établissement : Aix-Marseille Université, Laboratoire de Théorie du Droit, LTD.
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Jean-Yves Chérot

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	non
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 2 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix-en-Provence campus Schuman

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'une manifestation internationale sur le thème « philosophie politique et morale et doctrine juridique », du 30 novembre au 1 décembre 2017, sur le campus aixois.

L'objectif de cette manifestation est de savoir si le droit ne peut pas élaborer sa propre philosophie de la pratique plutôt que de l'inscrire dans un courant de pensée a priori non juridique.

Les thèmes abordés porteront, entre autres, sur la nécessité de revisiter la question de la séparation du droit et de la morale, philosophie politique et déontologie des avocats, place et méthode pour la philosophie politique et morale dans la formation des juristes.

À cette occasion seront réunis 100 participants et 15 intervenants.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 9 000€

Subvention demandée : 2 000€

Subvention proposée : 2 000€ soit 22, 2% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 4/07/2017

Favorable :	<u>Commentaires :</u> depuis le droit romain, l'activité intellectuelle des juristes a été influencée par la philosophie, et bien des grands noms du droit ont été en réalité inspirés par des courants philosophiques qui leur ont dicté la direction à prendre pour penser et mettre en œuvre le droit. La perspective de ce colloque s'avère originale et d'actualité.
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires :</u>
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00927

Établissement : Aix-Marseille Université, TDMAM, Centre de Recherches Textes et Documents de la Méditerranée Antique et Médiévale.

Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Valérie Bonnet

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 2 500€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Marseille - Mucem

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation du colloque « La rage dans tous ses états : des approches antiques aux recherches actuelles », du 28 au 29 septembre 2017.

Ce colloque est organisé avec la participation de l'Institut de Mathématiques. Il s'agit d'un colloque pluridisciplinaire qui réunira des chercheurs médecins, chimistes, historiens et philosophes et qui a pour but une réflexion commune et des échanges sur une maladie encore mortelle bien qu'évitable par la vaccination et étudiée depuis l'antiquité. Il coïncidera avec le 100ième anniversaire de la mort de Leon Perdrix, ancien élève de Louis Pasteur, doyen de la Faculté des Sciences de Marseille jusqu'en 1917.

À cette occasion seront réunis 100 participants et 13 intervenants.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 5 365€

Subvention demandée : 2 500€

Subvention proposée : 2 500€ soit 46,6 % du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 4/07/2017

Favorable :	Commentaires : ce colloque permettra une réflexion interdisciplinaire et s'inscrira dans les différentes manifestations qui auront lieu à travers la monde à l'occasion de la journée internationale de la rage.
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	Commentaires :
------------------------	----------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00955

Établissement : Aix-Marseille Université, Centre Aixois d'Etudes Romanes, CAER.

Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Claudio Milanesi

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 3 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action et dates : à Aix-en-Provence, campus aixois, Conservatoire Darius Milhaud et théâtre aixois du 20 au 22 septembre, et sur Marseille au MuCEM le 21 septembre 2017

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'un colloque sur le thème « espaces de la chanson contemporaine : cartographie d'un genre en mutation ».

Les thèmes principaux abordés, illustrés par des concerts et spectacles d'art vivant, traiteront de la chanson au travers des frontières de la Méditerranée et au-delà, des frontières qui bougent, espace social de la chanson.

Cette manifestation biennale interdisciplinaire abordera la chanson méditerranéenne, genre traditionnel et populaire pourtant émergent dans le domaine de la recherche.

À cette occasion seront réunis 35 intervenants, manifestation internationale ouverte au public, Italie, Lituanie, Autriche.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 14 315€

Subvention demandée : 3 000€

Subvention proposée : 3 000€ soit 21% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 25/08/2017

Favorable :	Commentaires : cette manifestation biennale est organisée en partenariat avec le CIELAM et le LESA, d'Aix-Marseille Université. Un deuxième volet se déroulera au musée du Louvre de Lens sous l'égide des Universités de Lille 3, de Valenciennes et de Jules Verne Picardie-Amiens.
-------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	Commentaires :
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00954

Établissement : Aix-Marseille Université, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires, CERIC.
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Nathalie Rubio

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 6 600€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : sur le campus aixois, Faculté de Droit et de Sciences Politiques

Intitulé, objectif et description de l'action : attribution de « deux bourses d'études de 3 000 € chacune à deux étudiants de l'Université de Tübingen inscrits à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques d'Aix-Marseille Université », de septembre 2017 à juin 2018.

En contrepartie, deux étudiants inscrits à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques d'Aix-Marseille Université pour l'année universitaire 2017-2018 seront attributaires de deux bourse d'études d'un montant identique financées par la Land Baden Württemberg pour suivre une année d'études à l'Université de Tübingen.

Cette attribution de bourses d'études s'inscrit dans le cadre d'un partenariat interuniversitaire.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 6 600€

Subvention demandée : 6 600€

Subvention proposée : 6 000€ soit 90, 9% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 25/08/2017

Favorable :	<u>Commentaires :</u> cette attribution de bourses d'études est financée par notre institution depuis 2006.
-------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires :</u>
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00953

Établissement : Aix-Marseille Université, Centre Interdisciplinaire d'Etudes des Littératures d'Aix-Marseille, CIELAM
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Stéphane Lojkine

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 3 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : à Aix-en-Provence, Maison de la Recherche le 13 et 14 septembre et à Marseille MuCEM le 15 septembre 2017

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'un colloque sur le thème « extension du domaine de la littérature ».

L'objectif de cette manifestation est d'inviter les participants à réfléchir aux définitions et limites de la littérature, ouverture par exemple au Rap, la Bd et la chanson.

Les thèmes principaux abordés traiteront de l'espace numérique de la littérature, enseigner la littérature avec l'œuvre de Michel Butor.

À cette occasion seront réunis 200 participants et 43 intervenants, manifestation internationale Ghana, USA, Italie, Suisse, Royaume Uni, Afrique du Sud, Canada, Belgique, Pays Bas. La manifestation sera ouverte aux enseignants du secondaire.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 16 926€

Subvention demandée : 3 000€

Subvention proposée : 3 000€ soit 17, 7% du total produit

Avis du Service Opérationnel le :25 /08/2017

Favorable :	Commentaires : cette manifestation est co-organisée avec la SELF, Société d'Etudes de la Littérature Française du XX et XXIe siècles, et avec l'Université de Paris III et Paris IV. Les écrivains Chloé Delaume (Prix Décembre) Maylis de Kerangal (Prix Médicis) et Camille Laurens (Prix Fémina) seront présentes ainsi que l'auteur francophone Eugène Ebodé.
-------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	Commentaires :
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00948

Établissement : Aix-Marseille Université, Direction du Partenariat avec le Monde Socio-économique

Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Ariane Bliék

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 12 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieux de l'action : à Marseille, Fonds Régional d'Art Contemporain PACA et à Aix-en-Provence au 3 avenue R. Schuman

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation de deux journées dans le cadre de la manifestation Semaine Amu Entreprises, SAE, sur les thèmes « culture et attractivité du territoire et entrepreneuriat féminin », respectivement les 13 et 16 novembre 2017.

L'objectif de cette manifestation est de mettre en relation les étudiants avec le monde socio-économique pour valoriser l'insertion professionnelle et de pointer les enjeux socio-économique de la mixité dans l'entrepreneuriat.

Les thèmes principaux abordés traiteront de la culture en ALLSH dans tous ses états, autour des formations, culture et management des entreprises, enjeux de la mixité dans le numérique, opportunités offertes aux femmes sur les métiers à dominance masculine, enjeux pour l'entreprise des luttes contre toute discrimination.

À cette occasion seront réunis 550 participants et 55 intervenants dont 25% seront des entreprises

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 54 295€

Subvention demandée : 12 000€

Subvention proposée : 12 000€ soit 22,1% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 25/08/2017

Favorable :	<u>Commentaires</u> : Il s'agit de la 5 ^{ème} édition de la Semaine AMU Entreprises, manifestation ponctuée de tables rondes, création scénique universitaire, retour d'expériences. Cette manifestation est l'occasion de mettre en évidence les liens qui unissent en matière d'attractivité, d'innovation, de développement économique et d'emploi le monde académique, le monde socio-économique et les collectivités territoriales.
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires</u> :
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00947

Établissement : Aix-Marseille Université, Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur le Monde Anglophone, LERMA
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Anne Page

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	non
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 3 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : à Aix-en-Provence, Maison de la Recherche

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'un colloque sur le thème « la vérité d'une vie » du 19 au 21 octobre 2017.

L'objectif de cette manifestation est de définir dans ce genre littéraire qu'est la biographie la part de l'esthétique, du style attrayant pour le lecteur de la richesse des connaissances, références, sources, généalogie.

Les thèmes principaux abordés traiteront de la biographie, vrai visage de l'histoire et l'imagination de l'opinion publique, les archives de la Sûreté indochinoise à Aix-en-Provence, la biographie comme combat.

À cette occasion seront réunis 100 participants et 40 intervenants, manifestation internationale, USA, Espagne, Ghana, Italie, Royaume Uni.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 11 800€

Subvention demandée : 3 000€

Subvention proposée : 3 000€ soit 25, 4% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 25/08/2017

Favorable :	<u>Commentaires</u> : cette manifestation est co-organisée avec la société savante Biography and Verity, conçue comme une fédération de réseaux internationaux, destinée à développer la recherche universitaire dans le domaine de la biographie. C'est la première organisation nationale dédiée à cette thématique, dont le siège est à la Maison de la Recherche, sur le campus aixois.
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires</u> :
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00946

Établissement : Aix-Marseille Université, Laboratoire de Psychopathologie Clinique, Langage et Subjectivité, LPCLS
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Guy Gimenez

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 3 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : à Aix-en-Provence, Maison de la Recherche

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'un colloque sur le thème « cinéma et psychanalyse : mémoire et lutte » du 6 au 7 octobre 2017.

L'objectif de cette manifestation est de favoriser les échanges entre interdisciplinarités complémentaires, études de la parole et de l'image, afin d'élaborer de nouvelles méthodes cliniques et de prises en charge pour les adolescents en dérive dans notre société contemporaine.

Les thèmes principaux abordés traiteront de la clinique psychanalytique par le cinéma, art, cinéma, psychanalyse une mémoire en lutte ?

À cette occasion seront réunis 150 participants et 15 intervenants, manifestation internationale (Argentine, Chili, Brésil, Grèce..).

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 11 430€

Subvention demandée : 3 000€

Subvention proposée : 3 000€ soit 26, 2% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 25/08/2017

Favorable :	Commentaires : cette manifestation sera ponctuée de projections de films et de plusieurs débats, en présence notamment des réalisateurs Guillaume Moscovitz, Robert Guediguian et de l'actrice Ariane Ascaride.
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	Commentaires :
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017_00945

Établissement : Aix-Marseille Université, Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation, SUIO
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Evelyne Marchetti

<u>Chiffres clés au 31/12/2016 :</u>	<u>Relation avec la Métropole:</u>	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 13 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : à Aix-en-Provence et à Marseille sur les sites universitaires.

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'une manifestation sur le thème « forum emplois/stages 2017 » le 14 novembre 2017.

L'objectif de cette manifestation est de faciliter la transition entre les mondes universitaires et professionnels en favorisant la rencontre entre étudiants et entreprises issues de différents secteurs d'activité.

La manifestation s'articulera autour d'espaces, stands pour les entreprises, avec espace dédié aux entreprises handi-accueillantes, proposant emplois et stages, espace ateliers conseils, espace conférences, espace job meeting dédié aux diplômés.

À cette occasion seront réunis 1 200 visiteurs étudiants, 60 entreprises, 6 intervenants et organismes privés et publiques intervenant dans l'accompagnement à l'emploi et à la création d'entreprise.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 26 200€

Subvention demandée : 13 000€

Subvention proposée : 13 000€ soit 49, 6% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 25/08/2017

Favorable :	<u>Commentaires</u> :cette manifestation créée depuis dix ans se tiendra exceptionnellement sur Aix pour permettre aux étudiants des campus aixois de participer au forum emplois/stages habituellement basé sur Marseille.
-------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires</u> :
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00951

Établissement : Aix-Marseille Université, Centre de Recherches Administratives, CRA
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Florian Linditch

<u>Chiffres clés au 31/12/2016 :</u>	<u>Relation avec la Métropole:</u>	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 16 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : sur le campus aixois, Faculté de Droit et de Sciences Politiques

Intitulé, objectif et description de l'action : validation des modalités d'exécution de la troisième année d'une convention de partenariat en cours avec le Centre de Recherches Administratives, CRA, et la Métropole Aix-Marseille Provence, année universitaire 2017/2018. Cette convention a été signée le 12 octobre 2015 (Délibération n°2015-B445 du Bureau Communautaire de la CPA du 24 septembre 2015).

Au terme de la convention sont prévus la réalisation de trois études de recherche sur les thèmes d'intérêt commun et l'aide au fonctionnement du CRA pour un soutien financier de 6 000 €, et par ailleurs, l'aide à la formation continue du DU Management et Achat Public, inscription pour 5 agents des villes membres, et soutien à la création et fonctionnement de ce DU pour un soutien financier de 10 000 €.

Les thèmes d'intérêt commun porteront sur Les procédures de passation, le contentieux des marchés publics et le droit pénal des marchés.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 64 381€

Subvention demandée : 16 000€

Subvention proposée : 16 000€ soit 24, 8% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 28/08/2017

<p>Favorable :</p>	<p><u>Commentaires</u> : 2017/2018 est la troisième et dernière année de cette convention triennale.</p>
--------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

<p>Favorable Négatif</p>	<p><u>Commentaires</u> :</p>
-------------------------------	------------------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00950

Établissement : Aix-Marseille Université, Institut d'Administration des Entreprises, IAE

Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Virginie De Barnier

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 10 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : sur le campus aixois

Intitulé, objectif et description de l'action : validation des modalités d'exécution de la troisième année d'une convention de partenariat en cours avec l'Institut d'Administration des Entreprises, IAE, la Ville d'Aix-en-Provence et la Métropole Aix-Marseille Provence, année universitaire 2017/2018. Cette convention a été signée le 28 novembre 2015 (Délibération n°2015-B534 du Bureau Communautaire de la CPA du 29 octobre 2015).

Au terme de la convention est prévue la mise en place d'un projet d'étude, sur un thème d'intérêt commun, qui prendra la forme d'ateliers composé de plusieurs étudiants sous le contrôle de l'équipe pédagogique des masters concernés, qui travaillera en concertation avec la Métropole Aix-Marseille Provence et la Ville d'Aix-en-Provence. Cet atelier annuel pourra être piloté par des doctorants ou des enseignants et sera supervisé par l'IAE. Le thème du projet d'études portera sur l'attractivité de la Ville d'Aix-en-Provence, rôles et interaction entre patrimoine, innovation et écologie.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 22 000€

Subvention demandée : 10 000€

Subvention proposée : 10 000€ soit 45, 4% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 28/08/2017

Favorable :	Commentaires : 2017/2018 est la troisième et dernière année de cette convention triennale.
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	Commentaires :
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00949

Établissement : Aix-Marseille Université, Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, IUAR

Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Emmanuel Matteudi

Chiffres clés au 31/12/2016 :	Relation avec la Métropole:	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	non
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 10 500€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : sur le campus aixois

Intitulé, objectif et description de l'action : validation des modalités d'exécution de la troisième année d'une convention de partenariat en cours avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, IUAR, et la Métropole Aix-Marseille Provence, année universitaire 2017/2018. Cette convention a été signée le 12 octobre 2015 (Délibération n°2015-B445 du Bureau Communautaire de la CPA du 24 septembre 2015).

Au terme de la convention est prévue la mise en place de trois ateliers étudiants inscrits à l'IUAR qui porteront sur des thèmes d'intérêt commun, favorisant l'insertion professionnelle des étudiants. Deux ateliers seront portés par le Master 2 et le 3^{ème} atelier sera dédié à l'accompagnement de mémoire de fin d'études, porté par l'équipe pédagogique.

Les thèmes des deux ateliers porteront sur la réalisation d'un schéma de mobilité piétonne sur la zone commerciale de Plan de Campagne et sur une réflexion à l'imbrication logements/activités dans le quartier des Logissons à Venelles.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 37 550€

Subvention demandée : 10 500€

Subvention proposée : 10 500€ soit 24, 8% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 28/08/2017

Favorable :	<u>Commentaires</u> : 2017/2018 est la dernière année de cette convention triennale.
-------------	--------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires</u> :
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 00952

Établissement : Aix-Marseille Université, Laboratoire Interdisciplinaire En Urbanisme, LIEU
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Jérôme Dubois

<u>Chiffres clés au 31/12/2016 :</u>	<u>Relation avec la Métropole:</u>	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	oui
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 5 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : sur le campus aixois

Intitulé, objectif et description de l'action : validation des modalités d'exécution de la troisième année de la convention de partenariat en cours avec le Laboratoire Interdisciplinaire En Urbanisme et la Métropole Aix-Marseille Provence, année universitaire 2017/2018. Cette convention a été signée le 12 octobre 2015 (Délibération n°2015-B445 du Bureau Communautaire de la CPA du 24 septembre 2015).

Au terme de la convention sont prévus la mise en place d'un projet de recherche appliquée dans le cadre du Master 2 sur un thème d'intérêt commun, qui sera cette année « Quel projet d'évolution du Plan Local Urbanisme d'Aix-en-Provence », sous le double tutorat de l'équipe pédagogique du Master pour un montant de 5 000 € et d'une ville membre de notre territoire ainsi que l'attribution d'un prix de 500 € mandaté directement au major de promotion du Master professionnel Droit et Métiers de l'Urbanisme et de l'Immobilier.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 15 000€

Subvention demandée : 5 000€

Subvention proposée : 5 000€ soit 33, 3% du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 28/08/2017

Favorable :	<u>Commentaires</u> : 2017/2018 est la troisième et dernière année de cette convention triennale. Les 5 000 € portant le projet d'études sont mandatés sur un compte de nature 657382 (subvention) et l'attribution du prix de 500 € sur un compte de nature 6713 (dotations et prix).
-------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires</u> :
------------------------	-----------------------

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017 964

Établissement : Aix-Marseille Université, Magistère Journalisme et Communication des Organisations, JCO
Siège social : 58 Boulevard Charles Livon, Le Pharo, 13284 Marseille Cedex 07

Président/personne en charge du dossier : Yvon Berland/Gil Charbonnier

<u>Chiffres clés au 31/12/2016 :</u>	<u>Relation avec la Métropole:</u>	
Total produits : 646M€	Subvention 2016	non
Résultat net : 5 M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 3 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : sur le campus aixois

Intitulé, objectif et description de l'action : validation des modalités d'exécution de la troisième année de la convention de partenariat en cours avec le Magistère Journalisme et Communication des Organisations et la Métropole Aix-Marseille Provence, année universitaire 2017/2018. Cette convention a été signée le 12 octobre 2015 (Délibération n°2015-B445 du Bureau Communautaire de la CPA du 24 septembre 2015).

Au terme de ladite convention sont prévus la mise en place d'un stage étudiants Mission Synergie dans le cadre du Magistère JCO sur un thème d'intérêt commun, qui sera cette année « réalisation d'un plan de communication au sein de la direction des Risques du territoire du Pays d'Aix, Direction de la Mobilité », sous le tutorat de l'équipe pédagogique du Magistère pour un montant de 3 000 € ainsi que l'attribution d'un prix de 500 € mandaté directement au major de promotion du Magistère Journalisme et Communication des Organisations.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 68 550€

Subvention demandée : 3 000€

Subvention proposée : 3 000€ soit 4, 4 % du total produit

Avis du Service Opérationnel le : 28/08/2017

Favorable :	<u>Commentaires</u> : 2017/2018 est la troisième et dernière année de cette convention. Les 3 000 € portant le stage Mission Synergie sont mandatés sur un compte de nature 657382 (subvention) et l'attribution du prix de 500 € sur un compte de nature 6713 (dotations et prix).
-------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires</u> :
------------------------	-----------------------